

Lettre de mars 2022,

Des Associations de l'Union des Rivages de la Touques

Chers Amis,

A la pandémie, toujours présente et dont on espère la maîtrise à court terme, est venue s'ajouter la guerre en Ukraine, ses milliers de morts et ses épouvantables et systématiques destructions.

Devant ces événements, toutes les préoccupations habituelles passent à l'arrière-plan, et même les candidats à la Présidentielle ont du mal à se faire entendre.

Cela rend encore plus précieux notre attachement à notre cadre de vie, le Pays d'Auge et son littoral.

Signalons que Trouville et Deauville, grâce à une mobilisation de citoyens et l'aide d'associations, a pu accueillir un petit nombre de réfugiées ukrainiennes.

VOS ASSOCIATIONS : depuis longtemps déjà nous avons comme projet d'accueillir Saint Gatien au sein de l'Union des Rivages de la Touques, fondée à l'origine pour rassembler toutes les villes de Cœur Côte Fleurie. Aussi, les conseils d'administration de l'URT et des Amis de Trouville sur mer, Hennequeville et Villerville vont proposer à leurs membres d'intégrer Saint Gatien, le nouveau venu dans la Communauté de Communes, au sein de l'URT.

Les Amis de Trouville sur mer, Hennequeville et Villerville devenant :

« Amis de Trouville sur mer, Hennequeville, Villerville et Saint Gatien ».

L'ACTIVITE ECONOMIQUE :

Honneur à nos pêcheurs : la pêche à la coquilles Saint-Jacques a été de très bon niveau avec une ressource abondante et d'une belle qualité. Les prix se sont maintenus à un bon niveau à l'exception de la période des fêtes. L'inquiétude règne cependant dans leurs rangs car les prix du gas-oil se sont envolés et la pêche pâtit des restrictions dues au Brexit et de la concurrence des bateaux-usine.

Un point positif, la pêche de la sardine a été de nouveau autorisée du 1^{er} avril au 30 juin dans une zone allant du Cotentin à une bonne partie de la Seine maritime. L'arrêté rappelle cependant « la responsabilité des pêcheurs vis-à-vis de la conformité

règlementaire des produits de la pêche qu'ils pourraient mettre sur le marché ». Doit-on en conclure que l'administration n'est pas top sûre de la fiabilité de ses analyses ? C'est en tout cas l'avis d'un expert auquel nous avons fait appel.

Côté commerces et restaurants, leur fréquentation retrouve les niveaux des années antérieures au covid.

NOS PLAGES : nous avons évoqué les nombreuses alertes et des crises et les fermetures préventives de plages dues aux pollutions en provenance des marais et de la Touques. Leurs sources de pollution restent à être éradiquées. Ainsi la Touques, toujours polluée par des produits d'une ancienne usine, charrie malheureusement trop souvent des déchets qui polluent nos plages après des épisodes de crues. Des campagnes de ramassage sont régulièrement organisées par des associations de Lisieux, Touques et Trouville et par le Syndicat mixte du Bassin versant de la Touques.

EOLIENNES EN MER : la Mairie de Trouville a participé à une concertation concernant un projet de Parc Eolien en Centre Manche, organisée par la DREAL Normandie, les autres communes du littoral et les pêcheurs. Un débat a eu lieu lors du dernier Conseil Municipal. La Majorité, a émis un avis favorable à la réalisation de ce 4ème parc éolien en mer sous réserve du résultat des études globales qui découleront de la construction et de l'exploitation du parc éolien de Courseulles-sur-Mer.

L'opposition a voté contre le projet estimant que les réserves émises ne pèseraient pas dans la balance et qu'il sera quasi impossible de revenir sur ce vote.

Le GRAPE consulté par la Mairie estimait qu'il n'y avait pas d'urgence à se prononcer et qu'il était préférable d'attendre l'achèvement des études environnementales préalables, dont l'évaluation de l'état initial.

De plus, le GRAPE soulignait l'importance du rôle des élus dans les processus de décision, car la nouvelle loi « ASAP » (loi d'accélération et de simplification de l'action publique) restreint les possibilités d'expression du public.

L'URBANISME : la pression immobilière que notre littoral subit reste une de nos principales occupations, loin d'être partagée par bon nombre de maires de Cœur Côte Fleurie.

Les logements accessibles restent le parent pauvre de l'immobilier de la 4CF, et de ce fait nos villes perdent toujours autant d'habitants, tendance contestée par certains maires depuis des années, qui à chaque recensement mettent en doute les chiffres de l'INSEE.... Le nombre des résidences secondaires a dépassé la barre des 75% dans les villes les plus prisées. Le phénomène Airbnb accentuant la tendance, Deauville et notre voisin Honfleur

particulièrement touché annoncent vouloir durcir leurs positions. Nous espérons que Trouville leur emboîtera le pas.

PPRMT : le nouveau Plan de Protection des Risques de Mouvements de Terrains (PPRMT) de Trouville, Villerville et Cricqueboeuf, est enfin acté depuis le 12 janvier de cette année après un long processus dû aux oppositions de quelques propriétaires.

MOBILITE : *On ne peut à la fois vouloir plus de mobilité douce dans les villes, rues piétonnes et pistes cyclables, sans commencer par décongestionner leurs centres.*

La proposition d'un parking de délestage le long de la route d'entrée des villes de Trouville et Deauville, sur les terrains de l'ancienne station d'épuration et de la déchetterie, n'a pas reçu a été rejetée par la maire de Touques, qui persiste dans son idée d'un projet u immobilier. C'est une opportunité unique de décongestionner son centre-ville qui échappe à Trouville. Touques et Trouville font pourtant de la même Communauté de Communes....

Le train : c'est toujours le point faible de la Région

Mobilité toujours avec le développement du **télétravail**. La pose de la fibre optique, en cours depuis ...2010, devrait s'achever fin 2022, début 2023. Croisons les doigts.

TROUVILLE :

Goélands : la campagne de stérilisation des œufs de goélands se déroulera sur quatre semaines à partir du 9 mai. Les propriétaires doivent signaler d'éventuels nids et permettre l'accès aux toits de leur maisons.

Quartier de l'ancien hôpital et Chapelle Saint Jean : le projet de réaménagement du quartier de l'architecte Maurice Culot semble oublié. Cependant plusieurs chantiers sont en cours, dont celui de l'ancien centre de radiologie qui prend beaucoup de retard. Le bâtiment en brique à l'angle de la rue d'Aguesseau est toujours à l'abandon et la mérule menace le quartier. Les abords de la chapelle Saint Jean sont toujours à l'ordre du jour et toujours repoussés.

ZAC des Bruzettes : le nombre de logements prévu a de nouveau été revu à la baisse. On parle maintenant de moins d'une centaine de logements.

Zone d'activité : la municipalité a négocié le retrait de l'aménageur et envisage la création d'un parc de loisirs sur cette zone humide.

DEAUVILLE :

Sur la colline : le long de l'impasse Clos Saint Nicolas, pour permettre la construction de nouvelles villas, d'important murs de soutènement sont construits, qui pour le moment défigurent la colline.

Rue Thiers les anciens hangars sont toujours en démolition et devraient laisser place à des « villas d'architecte ».

L'immeuble ancien faisant face à la gare et laissé à l'abandon depuis des années semble rentrer en phase de rénovation.

BLONVILLE : comme vous le savez à travers notre précédente lettre et l'AG mouvementée de cet été, les nombreux changements souhaités par le Maire à l'occasion du renouvellement la concession de la plage n'ont pas reçu un accueil très chaleureux.... Il s'agissait de la création d'un nouveau restaurant, l'extension du Key West, la diminution du nombre des cabines au détriment des propriétaires, etc.

Il a dû revoir sa copie en renonçant au deuxième restaurant sur la plage.

Les conseils municipaux se succèdent en catimini, mais la mobilisation ne faiblit pas, et lors de l'enquête publique qui s'est tenue en mars, le commissaire enquêteur a reçu 220 réponses sur le registre dématérialisé et une vingtaine directement en Mairie.

Votre association a fait valoir que suivant la loi Climat Résilience, l'installation d'un bar restaurant ne rentrait pas dans le cadre des activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau, que les conditions d'attribution de la concession n'étaient pas précisées. De plus la disposition linéaire des nouvelles cabines était un obstacle à la vue des promeneurs.

BENERVILLE : après les 64 logements de la « Nouvelle vague », une nouvelle demande de permis pour 21 logements a été déposée, cette fois au pied de la colline du Château Gabriel dans une zone autrefois inconstructible, mais qui l'est devenue dans le récent PLUi, bien que la zone ait été classée par la DREAL comme milieu fortement prédisposé à être une zone humide. (sans commentaire)

Des propriétaires du Clos de Benerville et de la Nouvelle vague, soutenus par l'association des Amis de Benerville sur Mer, Blonville sur Mer, Saint Pierre Azif, Tourgéville, Vauville & Villers sur Mer ont confié à un avocat le soin d'établir un recours amiable auprès du Maire, puis, devant sa réponse négative, auprès du Tribunal Administratif de Caen.

TOURGEVILLE : la concession de la plage de Tourgéville a été renouvelée après avis favorable du Commissaire enquêteur.

TOUQUES : la zone de l'ancien quai de transfert et de la déchetterie, située près de la caserne des pompiers, a été entièrement dépolluée. Malheureusement cette zone que nous visions pour un parking de délestage communautaire verra sans doute de nouvelles constructions. En effet, lors du Conseil communautaire du 2 avril dernier, la

Communauté de Communes, rappelant notre intervention, a voté une délibération pour l'instauration d'un périmètre d'étude dans la commune de Touques, tendant à protéger tout l'ouest de la commune ponctuée de friches pour favoriser un projet d'aménagement.

SAINT-ARNOULT : la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO du « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » a été présentée la Fédération Européenne des Sites Clunisiens,

VILLERVILLE : l'enquête publique pour le confortement de la falaise a eu lieu en fin d'année 2021, et le projet en est maintenant à sa phase d'exécution. Nous regrettons cependant avec le GRAPE et des experts de l'université de Caen, que la colline en amont de la falaise n'ait pas bénéficié d'un traitement car l'érosion continentale est plus active sur le long terme que l'érosion marine. Témoin la route de Trouville à Villerville refaite régulièrement.

Preuve de l'actualité de ces phénomènes, l'URT a été invitée récemment par l'Université de Caen à assister à une soutenance de thèse sur « le Mouvements gravitaires de côtes rocheuses et d'arrière littoral ». Parmi les membres du jury figuraient Messieurs Maquaire et Costa grands spécialistes de cette partie du littoral.

SAINT-GATIEN :

Rappelons que l'énorme projet immobilier autour du Golf comprenait au départ, la création d'un nouvel hôtel de 130 chambres, complété d'une nouvelle résidence hôtelière de 90 appartements et de 30 chaumières, auxquels s'ajouteraient de surcroît 80 villas sur des terrains de 1000 à 2000 m² ; 4 villas-domaines sur 3000 à 4000 m² ; un parking sous-terrain de 250 m² ; un club-house de 800 m².

La Mission d'autorité environnementale a émis un avis très critique sur un projet baptisé écologique.

Ce projet a fait l'objet de nombreuses réactions négatives lors de la concertation préalable organisée sous l'égide de la Communauté de Communes. Votre association a transmis un avis négatif aux administrations concernées, aux nombreux riverains et aux habitants de Barneville-la-Bertran qui ont créé deux associations afin de mieux combattre ces constructions et aménagements « écologiques ».

L'enquête Raymond publique aura lieu du 20 avril au 20 mai. Les informations sur le projet et les avis des instances consultées (Mission Régionale de l'Environnement, CDPENAF..) sont consultables en Mairie de St Gatien, au siège de la 4CF et sur internet à : www.coeurcotefleurie.org. Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions à la 4CF et au Tribunal Administratif de Caen.

Nous avons été reconduits comme membres de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Deauville Normandie dont la prochaine réunion est prévue le 18 mai et où seront présentés les études préalables à la réalisation d'une ferme solaire de 46 hectares que sur les abords de l'aéroport.

A noter : pour les amoureux de Pays d'Auge, l'excellent livre de Ruffin « Crimes en forêt d'Auge » qui fait revivre la lutte contre la création de l'aéroport avec comme toile de fond la forêt et tout l'environnement de Saint Gatien à Pennedepie en passant par Barneville-la-Bertran.

Prix Yves et Hélène de Labrusse : rappelons que le Prix principal 2021 a été attribué aux maraîchers bio, permaculteurs, éleveurs et apiculteurs de la ferme du Château à Villerville, Ils font preuve d'un dynamisme certain avec la publication d'un livre et l'organisation de portes ouvertes qui connaissent un bon succès.

Pour le prix 2022, les Amis de Trouville, Hennequeville et Villerville soutiennent la candidature du Club de plongée sous-marine de Trouville qui, en plus de ses activités habituelles en Baie de Seine, initie chaque année à la plongée nombre de jeunes, en piscine et en mer. Le club a collecté des sommes importantes pour l'achat d'un nouveau bateau et a besoin d'un coup de pouce final.

Votre Bureau et moi-même souhaitons, chers Amis, que cette lettre vous trouve en bonne santé, et vaccinés !

Veillez croire en nos sentiments dévoués et amicaux.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Henri Luquet
Président de l'URT